



Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors

Réunion du 11 Septembre 2020

Procès-Verbal N° 2

Président : Pierre Clot

Secrétaire : Francis Couffignal

Présents : Reynès Roger – Marc Chauzy – Henri Perset

Le coordinateur en charge des compétitions : René Cabot

Départementale D2

Le match FC Sources de l'Aveyron 2 – Bozouls AO 1 prévu le samedi 26 septembre 2020 à 20h00 est **inversé**, le match aller aura lieu le samedi 26 septembre 2020 à 20h00 à Bozouls, le match retour aura lieu le samedi 13 février 2021 à Séverac **en raison d'un arrêté municipal de Séverac le Château interdisant l'accès aux terrains pour cause de Covid.**

Départementale D4

Le match FC Sources de l'Aveyron 3 – Vaillante Aumonaise prévu le samedi 12 septembre 2020 à 20h00 est inversé, le match aller aura lieu le dimanche 13 septembre 2020 à Aumont, le match retour aura lieu le samedi 6 février 2021 à 20h00 à Lapanouse en raison d'un arrêté municipal de Séverac le Château interdisant l'accès aux terrains pour cause de Covid.

Le match Colombiès – Canet/Prades de Salars prévu initialement le samedi 12 septembre 2020 à 20h se jouera le vendredi 11 septembre 2020 à 21h00 (demande de Canet, accord de Colombiès).

Départementale D5

Le match Souyri 1 - Sébazac 3 prévu initialement le samedi 26 septembre 2020 à 20h00 se jouera le vendredi 25 septembre 2020 à 20h00 sur le stade de Souyri (accord de Sébazac) .

Match reportés

Départementale D3

Le match St Juery 1 – Villefranche de Rgue 2 du samedi 5 septembre 2020 est reporté au samedi 19 septembre 2020 à 20h00.

Le match Villefranche de Rgue 2 – Esp F.C. 88 2 du samedi 12 septembre 2020 est reporté au samedi 3 octobre à 19h00 .

Forfait

Match Druelle 3 – Toulonjac/Villeneuve/Diège 4, **championnat D5, poule C** du 6 septembre 2020, **1^{er} forfait de Toulonjac/Villeneuve/Diège 4 : Amende : 50€**

Le secrétaire